

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATEUR D'ENTREPRISE

24H00

**MY TEAM
ET
PARTAGE ET COMPÉTENCES**



My Team

COACHING D'AFFAIRES
ORGANISME DE FORMATION



**PARTAGE
& compétences**

**NOS BILANS DE
COMPÉTENCES SONT
RÉALISÉS EN PARTENARIAT
AVEC MY TEAM QUI EST
CERTIFIÉE QUALIOPI
DEPUIS DÉCEMBRE 2020 AU
TITRE DES ACTIONS DE
FORMATION ET DES BILANS
DE COMPÉTENCES.**

**PRÉSENTIEL OU
DISTANCIEL POSSIBLE**

06.10.24.58.53

**CONTACT@PARTAGEET
COMPETENCES.FR**

Les 3 étapes du bilan de compétences :

Phase 1 = la phase préliminaire

Il s'agit d'un entretien individuel qui va permettre de préciser et d'analyser les besoins et motivations du bénéficiaire et de clarifier ainsi les objectifs du bilan. Nous analyserons le parcours du bénéficiaire, les critères de choix, de réussite ou d'insatisfaction.

Phase 2 = Phase d'investigation

C'est la phase la plus longue du bilan.

Durant cette phase, nous analyserons les motivations, les intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire.

Nous identifierons également les compétences, aptitudes, aspirations, valeurs et facteurs déterminants de la motivation du bénéficiaire.

C'est également la phase au cours de laquelle sera élaboré un projet professionnel avec des scénarios alternatifs, les moyens pour atteindre les objectifs et, le cas échéant, les formations nécessaires.

Il y aura également des analyses de métiers et des enquêtes documentaires.

Phase 3 = Phase de conclusion

C'est le moment des résultats de la période d'investigation. Nous ferons un recensement des moyens et des conditions favorisant la réussite du projet.

Nous prévoyons également les principales étapes de la mise en œuvre du ou des projets et formaliserons le travail réalisé en une synthèse.

Objectifs

Le bilan de compétences pour créateur d'entreprise vous concerne si vous voulez mesurer la maturité de votre projet et le confronter à vos aptitudes, vos compétences personnelles et professionnelles ainsi qu'à votre profil professionnel.

Il vous révélera de façon très factuelle vos atouts et vous pourrez mesurer s'ils sont en cohérence avec ceux indispensables à tout chef d'entreprise.

Résultats attendus

A l'issue du bilan de compétences:

Vous saurez si vous avez réellement les atouts et la motivation d'un futur chef d'entreprise.

Vous aurez construit, étape par étape, le plan d'actions adapté à votre projet. Il se peut aussi que ce bilan de compétences vous oriente vers une autre direction et de nouvelles pistes concrètes pour un autre projet professionnel. Vous aurez déterminé d'éventuels besoins en formation professionnelle ou fait le choix d'une VAE (validation des acquis d'expérience).

Public : Salariés, demandeurs d'emploi, fonctionnaires, etc...

Durée : 24h dont 16h de RDV individuel avec la consultante

Admission : un entretien préalable est obligatoire pour vérifier la pertinence du bilan par rapport aux attendus du bénéficiaire

Accessibilité : toutes nos prestations sont organisées pour être accessibles au public en situation de handicap. Nous consulter.

Evaluation : Restitution du document de synthèse et attestation de remise de synthèse

Conditions spécifiques : présentiel ou distanciel (dans ce cas avoir un smartphone, tablette ou ordinateur et une connexion internet).

Points Forts :

- Espace personnel sur plateforme digitale accessible pendant 1 an
- 16 heures de face à face
- 1 séance de coaching offerte
- Coaching projectif

Budget : 1850€

Pour utiliser vos droits à la formation, consultez votre compte CPF : www.moncompteformation.gouv.fr